

# AMNESTY INTERNATIONAL

## Déclaration publique

Index AI : ASA 20/029/2008 (Public)

ÉFAI

17 novembre 2008

## **Inde. Des défenseurs des droits humains chargés de veiller au bon déroulement des élections dans l'État de Jammu-et-Cachemire placés en détention arbitraire**

Amnesty International appelle les autorités indiennes à libérer immédiatement Pervez Imroz, avocat à Srinagar, engagé depuis longtemps dans la défense des droits humains, ainsi que deux autres défenseurs des droits humains – Firdouz Ahmed Sofi et Aijaz Ahmed Mir – qui auraient été arbitrairement arrêtés et placés en détention à Bandipura ce 17 novembre, alors qu'ils surveillaient le bon déroulement du scrutin dans le cadre des élections en cours dans l'État de Jammu-et-Cachemire.

Les trois hommes ont été arrêtés à Bandipura alors qu'ils assistaient, en tant qu'observateurs pour le compte de la Coalition de la société civile du Jammu-et-Cachemire (JKCCS), au déroulement des élections à l'assemblée de l'État de Jammu-et-Cachemire qui vont s'échelonner en sept phases jusqu'au 24 décembre.

S'adressant à Amnesty International depuis le poste de police de Bandipura où il est détenu avec ses deux compagnons, Pervez Imroz a déclaré qu'ils avaient été arrêtés lors de la dispersion à coups de matraque par les forces paramilitaires et des policiers d'une manifestation d'une centaine de personnes, des femmes pour la plupart, qui protestaient contre les élections. Pervez Imroz a expliqué qu'il était présent en même temps que d'autres personnes sur les lieux de la manifestation ; qu'il avait été blessé, en même temps que six autres personnes dont un journaliste photographe, lors de l'assaut ; qu'il avait reçu un coup à la tête lorsqu'il avait été traîné [par les policiers]. Tandis que les blessés étaient emmenés à l'hôpital, lui et deux autres défenseurs des droits humains avaient été arrêtés et emmenés au poste de police.

Pervez Imroz a déclaré que les policiers ne l'avaient inculpé d'aucune infraction et que ses compagnons n'avaient pas non plus été inculpés ; qu'il n'avait pas reçu de soins médicaux ; néanmoins, les policiers l'avaient autorisé à passer et à recevoir des appels téléphoniques et avaient permis à l'un des observateurs de la JKCCS, le professeur K. Babiah de Bangalore et à un journaliste local de le rencontrer, a-t-il ajouté.

Après la récente phase d'instabilité qu'a connu l'État de Jammu-et-Cachemire, Amnesty International continue d'appeler les forces de sécurité indiennes à agir avec retenue, éviter tout recours à une force excessive et assurer des élections libres et équitables ; l'organisation a également lancé un appel à toutes les organisations de cet État leur demandant de ne pas commettre ou approuver d'actes de violence contre des opposants politiques et de ne pas faire de déclarations ou entreprendre d'actions susceptibles d'inciter à de tels actes de violence.

Amnesty International appelle les autorités indiennes et de l'État de Jammu-et-Cachemire à :

- libérer immédiatement les trois défenseurs des droits humains – Pervez Imroz, Firdouz Ahmed Sofi et Aijaz Ahmed Mir ;
- ouvrir dans les meilleurs délais une enquête indépendante et impartiale sur toute allégation de harcèlement, mise en détention arbitraire ou violation des droits fondamentaux des défenseurs des droits humains à Bandipura, à rendre publiques les conclusions de cette enquête et à traduire en justice les auteurs présumés de telles violences, y compris ceux qui ont donné les ordres ou les

- ont approuvés ;
- prendre des mesures pour permettre aux défenseurs des droits humains de mener à bien leur tâche sans avoir à craindre d'actes de harcèlement, d'arrestation arbitraire ou de mise en détention.

### **Complément d'information**

Amnesty International s'inquiète du harcèlement subi par les défenseurs des droits humains dans l'État de Jammu-et-Cachemire confronté à un conflit armé avec une guérilla séparatiste dans la vallée du Cachemire depuis 1989.

En juin 2008, Pervez Imroz, très actif au sein de l'Association des parents de « disparus » (APDP) enquêtant sur les « disparitions » dans la vallée du Cachemire au cours du conflit armé, a été agressé par des membres présumés des Forces centrales de réserve de la police (CRPF). Cette attaque, qui n'a toujours pas fait l'objet d'une enquête approfondie, a eu lieu après la découverte de tombes anonymes, dont l'existence a été révélée par l'Association des parents de « disparus » en mars 2008.

La JKCCS, coalition regroupant des organisations de la société civile, avait invité des organisations d'autres régions de l'Inde à assister en tant qu'observateurs aux élections.